

## Journée École : *L'impératif du lien social*

Mikel Plazaola

### Prélude n° 2

Le présent travail est en résonance avec un point du prélude de Bernard Toboul <sup>1</sup> : « Lacan en appelait à une psychanalyse qui ne soit pas religieuse. » Une lecture possible de cela est, entre autres : ni Dieu, ni fidèles.

Si pour Freud l'identification à l'idéal fonde l'identification et le lien entre pairs, avec Lacan on tombe sur le paradoxe qu'un parcours analytique conduit, ou peut conduire, à la chute du sujet supposé savoir. Cela est valable pour ce que chaque *leader* peut représenter.

En ce qui concerne les pairs, cela conduit, ou peut conduire, à une chute des identifications. Quand on cesse de courir après la vérité menteuse, il n'y a pas d'amour de l'autre, il n'y a pas de « tout », mais il y a l'effet « épars désassortis <sup>2</sup> ».

Quel lien alors dans une école pour les analysés, sans dieu (on pourrait aussi dire sans idéaux), mal assortis, sans identifications, ou du moins sans identifications consistantes ?

Comme les anachorètes, les analysés seraient-ils en dehors du lien social commun ? Les anachorètes sont ces croyants qui restent hors de toute relation avec les autres, avec le monde, qui vivent en dehors de tout lien avec les gens, entièrement consacrés à la contemplation, à la prière et à la pénitence, qui n'ont aucun lien social, mais un lien privilégié avec Dieu. La métaphore ne fonctionne pas, car sans religion et sans Dieu, l'anachorète n'a aucune raison d'être.

Les analysés seraient-ils des anachorètes athées sectaires (la secte est souvent la façon dont on décrit les associations et les écoles d'analystes) pour qui le lien serait comme les piquants des hérissons de Schopenhauer ? Malgré les difficultés évidentes du lien entre les analystes, cela ne semble pas raisonnable.

Regardant plutôt vers l'intérieur que vers les effets sur le social, Lacan, dans la « Proposition », soulève la différence entre ce qui est requis par une société analytique et par une école de psychanalyse, qui pour garantir la formation a besoin du *gradus*. Ce fonctionnement (ce « régime », dit Lacan) génère déjà un malaise, mais à la fin on doit pouvoir se détacher de ce malaise. Celui-ci n'est pas suffisant pour justifier le maintien de l'idée. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'il y a malaise que le but recherché est atteint. « L'idée que le maintien d'un régime semblable est nécessaire à régler le *gradus* est à relever dans ses effets de malaise <sup>3</sup>. »

Le lien social entre analystes existe, c'est certain, avec ses plus et ses moins. Comment assurer les finalités de la fonction au-delà des malaises qu'elle génère ? C'est le défi que Lacan lance. Dans ces conditions, au-delà d'un impératif, qu'est-ce qui peut nous pousser à construire, maintenir ou entretenir un lien entre analysés ?

Si le champ lacanien tente de ne pas éluder le réel, nous avons le matériel à portée de main. « [...] il y a un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste. Nous tenons que les Sociétés existantes se fondent sur ce réel [...] ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produi[t] sa négation systématique <sup>4</sup>. »

Nous parlons souvent du transfert du travail et du transfert à l'École, et c'est un fait que parfois le travail fait lien. Trinidad Sanchez-Biezma a soutenu dans un travail de cartel la thèse selon laquelle travailler sur les effets du réel entendu dans la passe peut faire lien. Nous pouvons appliquer cette thèse au travail autour du réel en jeu dans la formation de l'analyste, ou sur les malaises que provoque la fonction de l'École. Cela pourrait avoir pour conséquence, plus qu'un impératif, un désir et parfois une certaine satisfaction dans la tâche, qu'elle soit réalisée ou non, ce qui renverrait donc au lien entre pairs, et comme tout travail à un lien entre pairs dépareillés.

---

1. ↑ B. Toboul, Prélude n° 1 à la Journée École de la III<sup>e</sup> Convention européenne, *Mensuel*, n° 167, Paris, EPFCL, mars 2023, p. 93.

2. ↑ J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 572.

3. ↑ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 244.

4. ↑ *Ibid.*